



## **Rencontre Garde des Sceaux**

La **CGT Pénitentiaire** était reçue en audience le 17 octobre dernier à Vendôme par le nouveau Garde des Sceaux, Didier MIGAUD. Nous étions accompagnés des 3 autres CGT du ministère de la Justice.

Actualité étant, il nous apparaissait important d'évoquer en priorité la question budgétaire. En effet, après les annonces gouvernementales et les coupes financières dans l'ensemble des ministères, les inquiétudes sont nombreuses pour l'exercice 2025. L'année 2024 n'est pas encore terminée que les restrictions tombent à tour de bras : formations non tenues, recours ou influence quasi systématique à la visioconférence, frais de déplacements en suspens, abandon d'achat de matériels, etc...

En mars dernier, **La CGT Pénitentiaire** alertait déjà sur le « coup de rabot » amorcé pour l'année 2024 et s'inquiétait sur les années à venir. Notre organisation syndicale ne s'est pas trompée. Elle craignait que les budgets revus à la baisse soit la norme, c'est donc bien le cas pour 2025.

Le ministre a tenté de nous rassurer indiquant qu'il avait négocié avec le Premier Ministre une rallonge budgétaire et qu'elle était en bonne voie. En espérant que cela soit le cas mais cela restera insuffisant au regard des besoins de la Justice au sein de notre pays.

**La CGT Pénitentiaire** a exigé du Garde des Sceaux :

- Le respect de l'accord d'Incarville et de ses 33 mesures : **La CGT Pénitentiaire** a indiqué qu'il n'y aura aucune concession de sa part. Elle a fait savoir que les premiers groupes de travail se sont mis en place mais que l'on commence déjà à lésiner sur les moyens (sur l'armement notamment) alors que son prédécesseur avait indiqué que ce n'était pas un problème. Nous avons demandé à ce que les engagements soient respectés. Le ministre s'y engage.
- De mettre en œuvre des actions pour lutter contre la surpopulation pénale. C'est un véritable fléau qui ne cesse de se développer et son impact est sans commune mesure dans les conditions de travail des personnels et dans le surcroît d'activité dans les différents services des établissements et structures pénitentiaires. Le ministre est conscient du problème mais oriente le débat sur la construction d'établissements pénitentiaires en cours ou au point mort suite à des recours.
- La revalorisation des personnels administratifs. C'était une priorité de l'ancien ministre. Ce sujet doit le rester. Ces personnels sont maintes et maintes fois les grands oubliés. Il en va de leur devenir et de l'attractivité de ces métiers au sein du ministère de la Justice. Aussi, **La CGT Pénitentiaire** exige la fin de la division par 2 de l'IFSE pour les agents exerçant au sein de l'Administration Pénitentiaire. Le Garde des Sceaux nous renvoie à une réunion prévue à ce sujet au lendemain de notre rencontre.
- La mise en œuvre de la réforme de la filière technique d'ici la fin de l'année comme cela avait été promis. Le ministre indique que les réformes concernant les personnels seront maintenues et exécutées.

**La CGT Pénitentiaire veillera à ce que l'ensemble de ces revendications soit respecté dans l'intérêt des personnels et pour l'exercice de nos missions.**